

AVIS D'ÉLECTION : Comité Jeunes et Condition féminine

Vote par scrutin secret au conseil intermédiaire tenu les 20 et 21 décembre 2021

St-Jérôme, le 18 novembre 2021

À toutes les membres,

À toutes les membres,

C'est lors des Conseils Intermédiaire du 25 février et du 26 mai qu'il y a eu l'élection des comités permanents du FIQ-SPSL (Jeunes et condition féminine). Or, il y a des postes qui sont demeurés vacants. Nous redébutons donc une période de mise en candidatures pour ces postes. Nous vous informons donc de la tenue d'un vote par scrutin secret aura lieu lors du conseil intermédiaire des 20 et 21 décembre 2021. Voici les postes en élections et la durée de leur mandat :

Comité Jeunes : Mandat de 2 ans

- Unité locale de Thérèse-de-Blainville une (1) substitut
- Unité locale d'Argenteuil : une (1) membre et une (1) substitut
- Unité locale de St-Jérôme : une (1) membre et une (1) substitut
- Unité locale des Pays d'en Haut : une (1) membre et une (1) substitut
- Unité locale des Sommets : une (1) membre et une (1) substitut

Comité Condition Féminine : Mandat de 2 ans

- Unité locale des Pays d'en Haut : une (1) membre et une (1) substitut
- Unité locale des Sommets : une (1) membre et une (1) substitut
- Unité locale de St-Jérôme : une (1) substitut

Les membres qui désirent postuler doivent provenir de l'unité locale pour le poste auquel elle aspire et être membre du FIQ - Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides.

Marche à suivre

• Chaque candidate doit être membre en règle du syndicat FIQ – Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides. Elle doit remplir le formulaire de mise en candidature prévu à cet effet et le retourner (les signatures électroniques sont autorisées), avant le 5 décembre 2021, à 8 h, à :

Isabelle Thibault Secrétaire

secretaire.spsl@gmail.com

- Les candidatures sont recevables jusqu'au 5 décembre 2021 à 8h00;
- Les candidates peuvent obtenir copie du formulaire de mise en candidature à leur bureau syndical de l'unité local ou en contactant Isabelle Thibault au <u>secretaire.spsl@gmail.com</u>;
- La candidate doit être appuyée de deux (2) membres du syndicat ;
- La candidate doit signer le formulaire de mise en candidature comme preuve de son consentement et spécifier le poste auquel elle aspire (important de mentionner le comité et le l'unité locale de provenance);
- Les candidates peuvent accompagner leur mise en candidature d'un texte de présentation d'au maximum 300 mots. Une version électronique serait préférable (le texte peut être joint dans le courriel);
- Les candidates peuvent accompagner leur mise en candidature d'une photo en format jpeg ou png ;
- Les publicités doivent être approuvées par le responsable de l'élection avant leur diffusion sur n'importe quelle plateforme (Web, Facebook ou autres).

Isabelle Thibault Secrétaire

Wault



FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURI

	ESPACE RÉSERVÉ AU RESPONSABLE D'ÉLECTION				
	Candidate		Documents		
	Proposeures		Photo		
	Membre en règle				
E					
	Vérifié par :				
	Date :				

.

Éligibilité:

- ✓ Être membre en règle du FIQ Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides
- ✓ Pour le comité de condition féminine : la candidate doit être une femme
- ✓ Pour le **comité jeunes** : la candidate doit être âgée de moins de 35 ans toute la durée de son mandat

Merci d'écrire lisiblement :		Sexe : H 🔲 F 📗
Nom :	Prénom :	
Date de naissance :	Titre d'emploi :	
Adresse :		
Adresse courriel :		
Nom de l'unité locale :		
Secteur (Nord-Centre-Sud) :		
Je pose ma candidature au poste :		
Candidature proposée par :		
1		
Nom	Unité locale	Signature
2		
Nom	Unité locale	Signature
	Signature de la candidate	

Retournez ce formulaire, avant le 5 décembre 2021, à 8 h, par courriel à secretaire.spsl@gmail.com

maximum 300 mots. Une version électronique serait préférable, mais vous pouvez aussi utiliser l'espace ci-après :				

Les candidates peuvent accompagner leur mise en candidature d'un texte de présentation d'au